

**CAMPAGNES
 DE DEMANDE D'HABILITATION, DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
 D'HABILITATION ET DE CANDIDATURES
 DES STRUCTURES D'ACCESSION POUR LA SAISON 2024-2025**

CAMPAGNE	DATE LIMITE DE DÉPÔTS DES DOSSIERS	DATE DE RÉPONSES
CAMPAGNE DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'HABILITATION DES STRUCTURES D'ACCESSION EXISTANTES Du 1 ^{er} au 20 décembre 2023	Le 20 décembre 2023	Commission : Le 4 janvier 2024 Réponse transmise : Le 5 janvier 2024
CAMPAGNE DE DEMANDE D'HABILITATION POUR LA CRÉATION D'UN NOUVEAU CENTRE DE PRÉFORMATION FÉDÉRAL Du 1 ^{er} au 20 décembre 2023	Le 20 décembre 2023	Commission : Le 4 janvier 2024 Réponse transmise : Le 5 janvier 2024
CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DANS LES STRUCTURES D'ACCESSION Du 15 janvier au 22 mars 2024	Le 19 mars 2024	Effectifs arrêtés au 22 mars 2024
RÉUNIONS D'ADMISSION EN STRUCTURES EN PRÉSENCE DES ENTRAÎNEURS NATIONAUX M17 et M20 Semaine du 25 au 29 mars 2024	Le 29 mars 2024	Réponse aux structures au 1 ^{er} avril 2024
ANNONCE AUX FAMILLES ET AUX JEUNES ENTRANTS, MAINTENUS ET SORTANTS Avant le 16 avril 2024	Finalisation des effectifs du 17 au 26 avril 2024	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	Demande de dérogation à transmettre avant le 22 mars 24 Période d'ajustement possible au cas par cas au mois de mai 24 Il n'y aura pas de modification d'effectif après le 3 juin 24	

CONTACT :

Maxime BOURDAGEAU, chargé des structures d'accession auprès de la FFE

 maxime.bourdageau@gmail.com

 06.16.71.03.21